

# FORMATION PREPARER SA CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

## Objectifs de la formation

- Valider l'adéquation personne/projet
- Elaborer un modèle d'affaires
- Construire son plan d'affaires
- Planifier le lancement de son projet

### PROGRAMME

Vous recherchez de l'aide pour être conseillé, élaborer votre business plan, choisir votre statut juridique, définir ma stratégie commerciale, connaître les dispositions réglementaires de ma future activité, faire une étude de marché, connaître les financements et partenaires mobilisables.

L'accompagnement est assuré par des experts de l'entrepreneuriat, labellisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont fait partie BGE Aura.

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel
- Accès à un plan d'affaires en ligne : BGE Pro pour la réalisation du business plan
- Accès à la plateforme Balise – témoignages d'entrepreneurs

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 1 plan d'affaires (y compris prévisionnel) est réalisé
- 1 diagnostic est réalisé au rendez-vous d'accueil (1h30) : signé par le porteur de projet et son conseiller
- 1 feuille de route est remise au dernier rendez-vous, signé par le porteur et son conseiller
- Le cas échéant le porteur de projet est orienté vers un opérateur « Je teste » et/ou « Je finance » mon activité.

taux de  
satisfaction  
2022 : 98%

## Tarif

Pris en charge par la Région AURA\*

\*L'intégralité des coûts de cet accompagnement sur-mesure est pris en charge par l'Union européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Financiers



Cofinancé par  
l'Union européenne

## Public

Cette aide s'adresse à tout type de porteur de projet de création ou reprise d'entreprise situé en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment les demandeurs d'emploi

## Prérequis

Votre idée est validée. Vous êtes titulaire des formations et/ou diplômes nécessaires à l'activité envisagée.

*A noter : si vous avez envie d'entreprendre mais pas d'idée d'activité, vous pouvez bénéficier d'Activ'Créa de France Travail.*

## Durée de la formation

10h d'accompagnement individuel

## Dates et lieux de la formation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.

Accueil sur toutes les antennes de BGE Aura

### Délais d'accès à la formation

Nous vous répondons dans un délai de 15 jours ouvrés

## Formateur

Nos formateurs sont des conseillers reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

## Accessibilité

Référent handicap : Aurore CHRISTIN

[Aurore.christin@bge-aura.fr](mailto:Aurore.christin@bge-aura.fr)

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous